

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

Délibération n° 2010-07



Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 21 mai 2010 sous la présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE

D'approuver le tableau des effectifs joint en annexe.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "D. Percheron".

Daniel PERCHERON

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2010- 07

TABLEAU DES EFFECTIFS DU SMIRT POUR 2010

1. Emplois existants : aucun

2. Emplois à créer :

Fonction	Temps de travail	Catégorie
Directeur/Directrice du Syndicat Mixte	Temps plein	Catégorie A filière administrative (administrateur, directeur territorial ou attaché principal) ou technique, ou, à défaut, contractuel de niveau équivalent
Chargé de Mission	Temps plein	Catégorie A Filière administrative (directeur territorial, attaché principal ou attaché) ou technique (ingénieur principal ou ingénieur) ou, à défaut, contractuel de niveau équivalent
Assistant(e) administratif et financier	Temps plein	Catégorie B, filière administrative (rédacteur chef, rédacteur principal, rédacteur)
Secrétaire-assistant(e)	Temps plein	Catégorie C, filière administrative (agent administratif, adjoint administratif, adjoint administratif principal)